

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 56 (1927)

Heft: 11

Rubrik: Un concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se contentera-t-il de votre promesse orale ? (Non, il demandera une promesse écrite.) Pourquoi ? (Pour plus de sûreté.) Eh bien ! j'ai rédigé cette promesse écrite ; nous allons l'analyser.

Gruyères, le 13 nov. 1926.

B.P.F. 800.

Au 13 mai prochain, je payerai à M. René Bloch, à Payerne, ou à son ordre, la somme de huit cents francs valeur d'une vache.

LOUIS BUSSARD.

IV. *Elaboration didactique.* — Pourquoi appelle-t-on cet acte une promesse de paiement ? Pourquoi aussi un billet à ordre ? Où a été écrite cette promesse ? Quand ? Quel est le sens de ces trois majuscules ? Quelle somme promet-on de payer ? Quand promet-on de la payer ? A qui ? En échange de quoi ? Qui a signé, le débiteur ou le créancier ?

N.-B. — Dans une leçon suivante, le maître expliquera l'endossement.

Résumé. — Le billet à ordre est une promesse de paiement faite par un débiteur à un créancier. Il doit renfermer la date où la promesse a été faite, la somme promise (en chiffres et en lettres), la date de l'échéance, le nom du créancier, le motif de la promesse, la signature du débiteur.

V. a) *Application immédiate* : rédaction d'un billet à ordre d'après les données du maître ;

b) *Autres applications* : sujets de rédaction : les avantages et les inconvénients du billet à ordre, etc. Calcul : l'escompte en banque, valeur nominale, valeur actuelle, etc.

Gruyères.



L. DESSARZIN.

UN CONCOURS

Dans le but de propager les principes exposés dans la *Déclaration de Genève*, qui résume les droits de l'enfance dérivés de sa faiblesse et de son impuissance à se suffire à elle-même, l'Union internationale de Secours aux enfants, à Genève, a eu l'idée de proposer aux enfants des différents pays un concours de dessin où chaque composition servirait d'illustration à l'un des points de la Déclaration. Les participants en seront les lauréats de concours nationaux qui précéderont dans chaque pays le concours international.

C'est le Secrétariat général de *Pro Juventute* (Seilergraben, 1, Zurich) qui a été chargé de l'organisation du concours suisse.

Tous les enfants, de moins de 14 ans, habitant le pays, ont le droit de lui envoyer leurs compositions d'ici au 30 novembre 1927.

Des prix seront distribués aux meilleures d'entre elles, qui seront envoyées d'office à l'Union internationale de Secours aux enfants pour participer au concours international.

Un exemplaire du règlement sera adressé, soit directement par *Pro Juventute*, soit par l'obligé intermédiaire des départements de l'Instruction publique, qui veulent bien se charger de ce soin, à toutes les écoles primaires et secondaires de la Suisse ; celles qui n'en auraient pas reçu voudront bien en réclamer au Secrétariat général de *Pro Juventute*.

Indépendamment de l'intérêt toujours plus vif qu'inspirent aux éducateurs les compositions graphiques libres des enfants, cette compétition se recommande à eux par le fait qu'elle vise à propager les principes inscrits dans la *Déclaration*

de Genève et qui doivent devenir le patrimoine commun de toutes les nations.

Le Secrétariat général de *Pro Juventute* espère que MM. les instituteurs et M^{mes} les institutrices voudront bien lui accorder leur appui en engageant leurs élèves à participer au concours et en leur fournissant les explications nécessaires. Il leur présente à l'avance ses sincères remerciements pour leur aide

Secrétariat général de Pro Juventute.

L'histoire, la géographie et les missions catholiques

Savez-vous rien de plus fastidieux que ce pullulement d'hérésies qui désola le proche Orient, aux premiers siècles de l'ère chrétienne ? Le pauvre petit qui les entend décrire a chance de n'y pas comprendre grand'chose. Le spectacle qui ne s'anime pas sous ses yeux va prendre couleur et vie, si vous ajoutez à la leçon proprement dite ce simple éclaircissement que ces hérésies, pour la plupart, ne sont pas mortes et qu'elles posent encore tout un problème, l'un des plus passionnants de ce temps, le problème de l'Union des Eglises, à la solution duquel le Pape travaille de toutes ses forces. A une leçon sur Henri VIII et le schisme anglican, vous donnerez la même conclusion, en disant un mot des conversations de Malines.

En classe de géographie, étudierez-vous les colonies françaises, en gardant le silence sur le concours que nos missionnaires ont donné à notre pays pour leur acquisition, sur l'effort d'évangélisation qu'ils y poursuivent, sur ce qu'il leur en a coûté de sang et d'héroïsme, sur la charge d'âmes que la France porte devant Dieu, du fait de ces millions d'hommes, encore païens ou musulmans, qui attendent le baptême et Jésus-Christ ? Le collecteur des cotisations pour la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre apôtre, après cela, pourra passer, chacun saura ce qu'il vient faire.

Ces deux problèmes, de l'Union des Eglises et du développement de l'apostolat missionnaire, ils sont au bout de presque toutes les avenues de l'histoire et de la géographie. Le premier touche à tout le passé et à tout le présent du proche Orient, des pays balkaniques, des nations germaniques, scandinaves, slaves et anglo-saxonnes ; le second met en cause l'avenir de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie et, par répercussion, celui même de l'Europe.

Sur les missions, j'insiste. Est-il vrai, oui ou non, qu'elles occupent, dans l'histoire de la civilisation, une place très importante et que cette place, on oublie généralement de la leur donner ? Elle est pourtant, presque pour la plus grosse part, la place de la France. Qui a fait le Canada et assuré les commencements de l'Eglise catholique aux Etats-Unis ? Qui est l'éducateur aimé de la jeunesse, en Amérique du Sud, en Orient, ailleurs encore ? Qui, sinon le missionnaire français ?

Si nos élèves savaient qu'il y a encore dans le monde plus d'un